

# Bulletin d'informations communales

## Sommaire

- ◇ Fermeture de l'Administration
- ◇ Qualité de l'eau
- ◇ Sécurité routière
- ◇ Les déchets de jardin
- ◇ Et bien d'autres rubriques encore...

## Vacances d'été de l'Administration

Nos bureaux seront fermés selon les horaires suivants :

Caisse communale : du 03.08.2020 au 24.08.2020

Secrétariat : du 03.08.2020 au 23.08.2020

Contrôle habitants : du 20.07.2020 au 02.08.2020

## Fête Nationale

Covid-19 oblige, les communes d'Auboranges, Chapelle, Ecublens et Rue n'ont eu malheureusement d'autre choix que de renoncer à organiser la Fête Nationale cette année 😞.



## Nous manquons d'assistantes parentales...

L'Association d'Accueil Familial de Jour de la Glâne manque d'assistantes parentales... Vous aimez les enfants et avez du temps à leur consacrer...

- ✓ 2 à 5 jours par semaine
- ✓ bonne maîtrise orale du français
- ✓ formation obligatoire en cours d'emploi à charge de l'association
- ✓ salaire en fonction des enfants gardés



... venez rejoindre notre association !

De nombreuses familles font appel à nos services. Les placements diffèrent d'une famille à l'autre. Il y en a certainement un qui vous conviendra !

Merci de vous adresser au

026 652 52 38

mardi et jeudi de 8h30 à 11h00

e-mail

[glane@accueildejour.ch](mailto:glane@accueildejour.ch)

## Informations relatives à la qualité de l'eau – AVGG, AGSO et Rue

Conformément à l'article 5 de l'Ordonnance du Département fédéral de l'intérieur (DFI) sur l'eau potable, l'eau de source et l'eau minérale du 23 novembre 2005 qui édicte que « Qui-conque distribue de l'eau potable par un système d'approvisionnement est tenu de fournir, au moins une fois par an, des informations exhaustives sur la qualité de cette eau », le Conseil communal vous communique dès lors les informations suivantes :

### AVGG

Qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée :	Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.
Dureté totale de l'eau en degrés français : PH :	La dureté totale de l'eau est d'environ fH° 21.5° ± 0.8 à 24.2° ± 0.9 ; cette dureté est en fonction de la nature chimique du sous-sol. 7.5
Teneur en nitrate :	La teneur en nitrate est de 4 ± 0.2. Quant à la tolérance, elle est de 40 mg/l.
Provenance de l'eau :	Charmey : « Pont du Roc » (eau de nappe) Grandvillard : (eau de nappe) Remaufens : « source Mology »
Traitement de l'eau :	Grandvillard, Charmey & Remaufens : ultraviolet

### Rue et Blessens

Qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée :	Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.
Dureté totale de l'eau en degrés français :	<b>Rue</b> : La dureté totale de l'eau est d'environ fH° 32 à 33 ; cette dureté est en fonction de la nature chimique du sous-sol. <b>Blessens</b> : La dureté totale de l'eau est d'environ fH° 24 à 25 cette dureté est en fonction de la nature chimique du sous-sol.
Teneur en nitrate :	<b>Rue</b> : La teneur en nitrate est de 22 ± 1. Quant à la tolérance, elle est de 40 mg/l. <b>Blessens</b> : La teneur en nitrate est de 11 ± 0. Quant à la tolérance, elle est de 40 mg/l.
Provenance de l'eau :	Rue : Sources de Rue et d'Ursy Blessens : AGSO (Grandvillard et Siviriez)
Traitement de l'eau :	Ultraviolet

## Police cantonale fribourgeoise - Conseils de sécurité routière sur le chemin de l'école pour la prochaine rentrée

### A pied, c'est mieux

Il vivra ses propres expériences.



- ✓ Choisissez le chemin le plus sûr et parcourez-le plusieurs fois ensemble
- ✓ Attirez son attention sur les dangers possibles
- ✓ Faites-le partir suffisamment tôt : se dépêcher augmente les risques d'accident
- ✓ Avant de traverser : S'ARRÊTER, REGARDER, ÉCOUTER

### A vélo

Ce n'est qu'en 6H que les bases leur sont enseignées. Plus jeunes, ils ne sont pas capables d'anticiper et de réagir correctement dans toutes les situations.

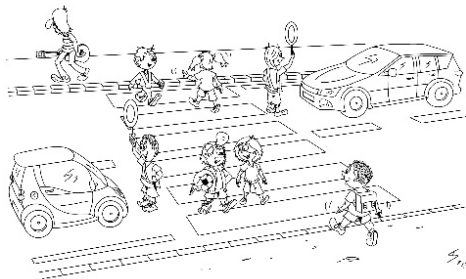
- ✓ Seul un vélo correctement équipé est admis
- ✓ Le port du casque est fortement recommandé
- ✓ Sur un trottoir, le cycliste pousse son vélo



### En voiture

Les parents taxis augmentent les dangers aux alentours des écoles.

Si un trajet est nécessaire :



- Assurez-vous que tout le monde est bien installé : ceinture, rehausseur, appui-tête,...
- Utilisez les places de stationnement prévues à cet effet
- Arrêtez-vous complètement au passage pour piétons

### Tonte des gazons et nuisances diverses

Même si le printemps est déjà passé, la tonte des gazons se poursuivra encore quelques mois durant. Aussi, le rappelle qu'il est vos tondeuses le **ainsi que durant la** Conseil communal est mettra du sien pour durant ces périodes. Il nuisances sonores qui pourraient créer des tensions dans le quartier (musique trop forte, outils de bricolage,...).

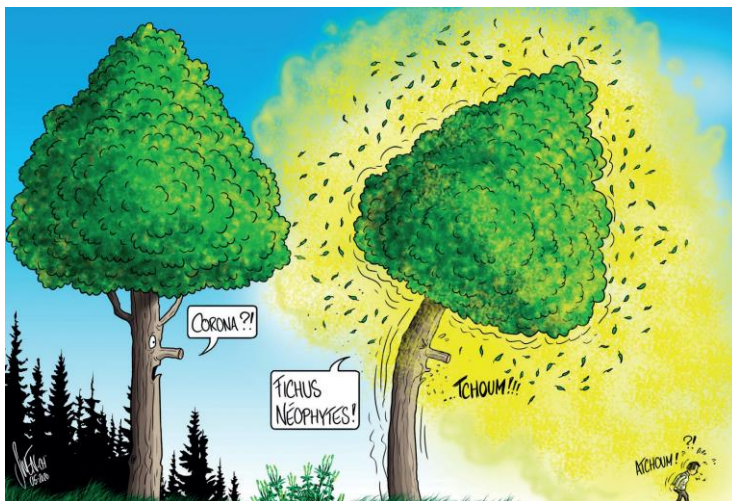


Conseil communal vous recommandé de ne pas utiliser **dimanche et les jours fériés** **pause de midi et en soirée**. Le certain que chacun et chacune éviter de déranger le voisinage en va de même pour toutes les

## Les déchets de jardin, une plaie pour la forêt

*Les plantes ornementales exotiques enrichissent nos jardins. Mais les conséquences peuvent être dramatiques si elles parviennent en forêt. Elles s’y comportent comme des éléphants dans un magasin de porcelaines...*

Nos jardins reflleurissent. En cette saison, leurs plantes ornementales font preuve d’une vive exubérance. Bien des propriétaires ignorent cependant à quel point certaines d’entre elles présentent un grave danger, aussi belles soient-elles. Exotiques, elles n’ont pas de concurrents naturels chez nous. Elles débordent facilement au-delà de la clôture du jardin et mettent en péril de précieuses espèces indigènes. Elles peuvent aussi être porteuses de maladies et de parasites. La forêt est très touchée par ces intrusions. Lorsque ces espèces importées – on les appelle des «néophytes» – sont introduites dans les bois avec des déchets de jardin, c’est une catastrophe. Une fois dans la nature, elles deviennent difficiles, voire impossibles à éradiquer par les propriétaires de forêts et les forestiers. Les néophytes se comportent en forêt comme des éléphants dans un magasin de porcelaine. Hors de tout contrôle, elles envahissent l’espace et font de l’ombre aux autres plantes, en particulier aux arbrisseaux indigènes, qui sont les futurs « grands arbres » de nos forêts de demain.



### Maladies et parasites font dépérir des arbres

C’est pourquoi les déchets de jardin n’ont pas leur place en forêt. Jamais ! Même si les déchets de taille de la haie ressemblent aux branchages laissés par des bûcherons, même si ce ne sont pas des néophytes mais des restes de tonte ou le vieux géranium du balcon. Ces déchets verts mettent aussi la santé de la forêt en danger ; ils contiennent des résidus d’engrais, des

micro-organismes comme des virus, des bactéries, des champignons nuisibles. Le problème est si grave que la FAO, l’Organisation des Nations unies pour l’alimentation et l’agriculture, a déclaré 2020 « Année internationale de la santé des plantes ». Le dépôt de déchets verts en forêt est donc interdit par la loi sur la protection de l’environnement. Et c’est **punissable**. Soyez responsables, débarrasser vos déchets verts consciencieusement, comme des professionnels ! Les néophytes ? Dans le sac poubelle ! Pour le reste, renseignez-vous à la déchetterie.

Pour de plus amples informations sur la forêt et sa santé, consultez [www.foretssuisse.ch](http://www.foretssuisse.ch)

Prochaine édition en automne 2020

